

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 94 (1985)
Heft: 7

Rubrik: Rubrique jeunesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



**SERVICE
DES REQUÉRANTS D'ASILE:
Au pied levé**

On n'a pas parlé de la section de Fribourg tant qu'on n'a pas évoqué le travail qu'elle mène – travail de tête, une fois est bientôt coutume – pour l'accueil et l'assistance aux requérants d'asile.

«Les premiers arrivèrent en 1982, mais c'est un an plus tard que le secteur connut un «boom» surprenant. Fin 1984, le service d'accueil avait vu passer près de 2000 candidats à l'asile, dit Seren Guttmann.

Les autorités cantonales se sont presque immédiatement tournées vers la section de Fribourg pour lui demander de

Notre seule force: le respect et l'absence de jugement.

prendre en charge ce service. En 1983, un mandat officiel nous donnait entière responsabilité.

De l'expérience, des structures d'accueil, rien de tout cela ne se trouvait en Suisse. Chacun y allait de son idée, espérant qu'elle sera la moins mauvaise.

On ignorait bien à l'époque que le traitement des dossiers allait durer des années. Pour l'immédiat, il fallait accueillir près de 100 requérants par mois.

La question de l'hébergement peu à peu rodée, nous avons cherché à développer le secteur et à améliorer nos services.

La création d'un dispensaire nous a vite paru indispensable. Les médecins de la ville se plaignaient d'un tourisme médical de la part des requérants. Deux infirmières et un médecin préposé sont maintenant à disposition des réfugiés.

Seconde nécessité: un bureau du travail. Innombrables sont les difficultés que rencontrent les requérants dans la recherche d'un travail: exploitation, démonstrations de racisme, s'ajoutant à une conjoncture plus tendue. Aujourd'hui, près de 1000 requérants subviennent à leurs besoins.

Une insertion minimale qui n'autorise pas une satisfaction débordante. Mais, au vu de nos moyens, on peut parler d'un travail considérable». □

Au secteur jeunesse, ça prend forme!

Par L. W. et B. W.

Rolf Güngerich, la Suisse ne compte bientôt plus le nombre des institutions actives dans le domaine de la jeunesse. Tant il y en a. C'est pourtant le moment choisi par la Croix-Rouge suisse de créer, elle aussi, un secteur Jeunesse. Est-ce que cela répond à une nécessité?

Vous avez raison. Ce n'est pas les organisations ou institutions pour la jeunesse qui manquent. Et toutes réalisent à leur façon un travail en faveur des jeunes.

Pourtant, on est loin encore de la saturation – même si là n'est pas le but. Beaucoup d'initiatives, d'entreprises n'aboutissent pas ou échouent. Pour de multiples raisons: soit que l'initiative avorte, soit que les moyens financiers ne suivent pas, soit encore par manque de coordination. Là précisément, quant à ce dernier point, il y a une occasion que la Croix-Rouge suisse ne peut pas laisser passer. Car étant une institution nationale, elle jouit d'une vue d'ensemble qui est précieuse et dont d'autres organisations pourraient profiter.

Ne craignez-vous pas d'entrer en concurrence avec d'autres organisations déjà existantes?

Non, puisque nous serons la Croix-Rouge Jeunesse, c'est-à-dire que notre tâche consistera à encourager les jeunes à découvrir l'idée Croix-Rouge et à la pratiquer.

Qu'est-ce que l'idée Croix-Rouge? C'est l'action humanitaire, guidée par les sept principes fondamentaux de la Croix-Rouge. Nous ne voulons pas simplement créer de nouvelles activités qui viendraient – de façon inaperçue et sans avantages – grossir le nombre des camps, ateliers et cours organisés pour la jeunesse.

Pas question non plus de tendre du bout des doigts une aide financière pour soulager notre conscience. Au contraire, nous nous attellerons à une collaboration directe afin de soutenir, encourager et développer des projets nouveaux ou existants qui touchent directement les jeunes.

Depuis 1984, la Croix-Rouge suisse dispose d'un secteur Croix-Rouge Jeunesse qui assurera la coordination au niveau national. Sa première tâche était de mettre sur pied un programme. Ce fut chose faite en début d'année 1985; nous vous l'avions alors présenté (*Actio 3*, avril 1985).

Aujourd'hui, alors que l'équipe est au complet et tourne à plein rendement, constituée d'un Alémanique, d'un Romand et d'une Tessinoise sous la direction de Rolf Güngerich, nous avons voulu connaître les derniers événements de la Croix-Rouge Jeunesse.

rager et développer des projets nouveaux ou existants qui touchent directement les jeunes.

Plus concrètement?

La Croix-Rouge Jeunesse ne cherche pas à délimiter une classe de jeunes. Son action s'adressera à tous les jeunes de 0 à 25 ans de toute la Suisse. Qu'ils entretiennent des rapports harmonieux avec la société ou qu'ils la rejettent (à moins que ça ne soit la société qui les repousse), qu'ils soient en bonne santé ou handicapés, l'idée Croix-Rouge les comprend tous.

N'est-ce pas un projet ambitieux?

Je ne crois pas. Nous n'allons pas créer à partir de zéro. Ce serait méconnaître de nombreuses réalisations dignes d'éloges que de prétendre une pareille chose.

La Croix-Rouge Jeunesse jouit d'un certain savoir-faire et veut le faire valoir.

C'est la raison pour laquelle elle organisera, elle aussi, des activités pour les jeunes. Mais d'autre part, elle comptera sur d'autres institutions. Grâce à la connaissance qu'elle en a, elle orientera les jeunes vers telle organisation visant d'autres buts ou travaillera de concert avec elle.

Comptez-vous collaborer avec les sections Croix-Rouge?

Oui, et dans un avenir que nous espérons proche. Les sections nous serviront à la fois de bases où le travail se réalisera, et d'antennes puis-

qu'elles sont chaque jour confrontées à la réalité.

L'idéal serait que les jeunes comprennent qu'ils ont aussi un rôle à jouer dans notre institution. La Croix-Rouge n'est pas qu'une affaire d'adultes. Aussitôt que possible nous vous en dirons plus. □

POUR EN SAVOIR PLUS

De plus amples informations ainsi qu'un rapport sur la planification des futures activités Croix-Rouge Jeunesse sont à votre disposition à la Croix-Rouge suisse
Croix-Rouge Jeunesse
Rainmattstrasse 10
3001 Berne
031 66 71 11

